

Sorties anticipées

Comme le prévoit l'accord OATT signé par le SNU, les 24 et 31 décembre sont prévues des sorties anticipées de 2h.

Concrètement, comment et que faire ?



Les vendredis 24 et 31 décembre, 2h seront créditées sur HQZ par la direction régionale automatiquement, pour celles et ceux travaillant sur site/service ou télétravaillant). Les Volontaires Services Civiques travaillant l'après-midi, auront une autorisation d'absence exceptionnelle

Les vendredis 24 et 31 décembre, possibilité est donnée de badger pendant la pause méridienne et partir en long week-end, de faire 2 pointages uniquement (et non les 4 habituels)



Les vendredis 24 et 31 décembre, vous aurez alors à faire une journée moyenne de 5h30

Les vendredis 24 et 31 décembre, vous pouvez faire 3h, 4h, etc.... de temps de travail



Mais au 31 décembre,
Vous ne devez pas être en débit...

Montpellier, Toulouse le 8 décembre 2021